



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01190038

Ancien N° régional : 01352506

Lac d'Ambléon

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 5,58 ha

Ain AMBLEON

Niveau de connaissance

| | | | | | | | |
|---------------------|---|------------|---|------------|---|-------------|---|
| Milieux naturels | 3 | Amphibiens | 2 | Reptiles | 0 | Coléoptères | 0 |
| | | Mammifères | 1 | | | Libellules | 2 |
| Végétaux supérieurs | 3 | Oiseaux | 1 | Crustacés | 0 | Orthoptères | 0 |
| Mousses, lichens | 0 | Poissons | 0 | Mollusques | 0 | Papillons | 2 |

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 21

Description et intérêt du site

Le massif du Bas-Bugey est une région d'une très grande richesse biologique. A l'écart des principales voies de communication, il reste bien préservé. Mais c'est sa physiologie qui présente le plus d'intérêt. De la plaine du Rhône au sommet du massif (Mollard Dedon, 1219 m d'altitude), le dénivelé est de près de 1000 m. Les conditions climatiques rencontrées sur l'ensemble du massif sont particulièrement variées et permettent une grande diversité botanique. Les milieux rencontrés sont aussi divers que tourbières, lacs, forêts montagnardes, pelouses sèches, pâturages, falaises... Le lac d'Ambléon appartient à un ensemble de zones humides situées sur le fond d'un synclinal orienté nord-ouest sud-est. Tous ces sites étaient en connexion il y a une cinquantaine d'années. Le développement des ligneux (bourdaine, bouleau) est à l'origine de l'isolement de ces zones humides suite à l'arrêt des activités agricoles. Il s'agit d'un lac pittoresque par sa situation dans une combe boisée du massif de la montagne du Tentanet. Il se situe au-dessus du village d'Ambléon, sur la route de Lhuis, à une altitude de 712 m et présente une orientation générale nord-ouest sud-est. Ce lac se compose d'une partie marécageuse au nord-ouest et d'une pièce d'eau au sud-est. La longueur de celle-ci est d'environ 375 m, pour une largeur de 175 m (Magnin A, 1904). La profondeur est de l'ordre de la dizaine de mètres. L'alimentation se fait principalement par ruissellement, ainsi que par l'intermédiaire d'un petit affluent débouchant dans la queue sud du lac. Il existe également un petit exutoire dans la partie nord nord-est situé en contrebas du CD 41. La fréquentation du lac est assez forte, du fait de la pêche et de la baignade en particulier ; piétinement ou pontons empiètent ainsi sur les ceintures végétales. Celles-ci sont néanmoins relativement présentes sur l'ensemble du pourtour, à l'exception de la partie marécageuse au nord-ouest. Ces ceintures sont dominées par Scirpe des étangs et le Phragmite. La faune, et particulièrement les libellules trouvent sur ce site des conditions favorables à leur cycle de vie. On note ainsi la présence de la Grande Aesche qui fréquente plutôt la partie marécageuse, de l'Agrion gracieux, de l'Agrion délicat, de l'Agrion à pattes larges et du Gomphus gentil qui préfèrent les ceintures de végétation.

Milieus naturels

44.911 BOIS D'AULNES MARECAGEUX MESOEUTROPHES
53.3 VEGETATION A CLADIUM MARISCUS

Faune vertébrée

Amphibiens

Crapaud commun

Bufo bufo

Flore

| | |
|------------------------------|---|
| Dent de chien | <i>Erythronium dens-canis L.</i> |
| Gagée jaune | <i>Gagea lutea (L.) Ker-Gawler</i> |
| Gentiane des marais | <i>Gentiana pneumonanthe L.</i> |
| Nénuphar jaune | <i>Nuphar lutea (L.) Sm.</i> |
| Pédiculaire des marais | <i>Pedicularis palustris L.</i> |
| Peucedan à feuilles de carvi | <i>Peucedanum carvifolium</i> |
| Isopyre faux pigamon | <i>Thalictrilla thalictroides (L.) E. Nardi</i> |
| Fougère des marais | <i>Thelypteris palustris Schott</i> |
| Violette élevée | <i>Viola elatior Fries</i> |

Faune invertébrée

Libellules

Grande aeschne

Aeshna grandis

Agrion délicat

Ceragrion tenellum

Agrion gracieux

Coenagrion pulchellum

Gomphus gentil

Gomphus pulchellus

Agrion à pattes larges

Platycnemis pennipes

Papillons

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia

Bibliographie

BRAUD Y., SCHLEICHER J.

Site FR8201688 - Reptiles et Insectes inscrits à la directive Habitats Faune Flore

12 pages 2001 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie

Plan de gestion des marais de Chautagne - phase 1 -

13 pages 2000 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

LAFRANCHIS J.

Le Damier de la Succise

p 1 pages 2003 Consultable : Pôle Relais Tourbières

LAFRANCHIS T.

Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles

448 pages 2000 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

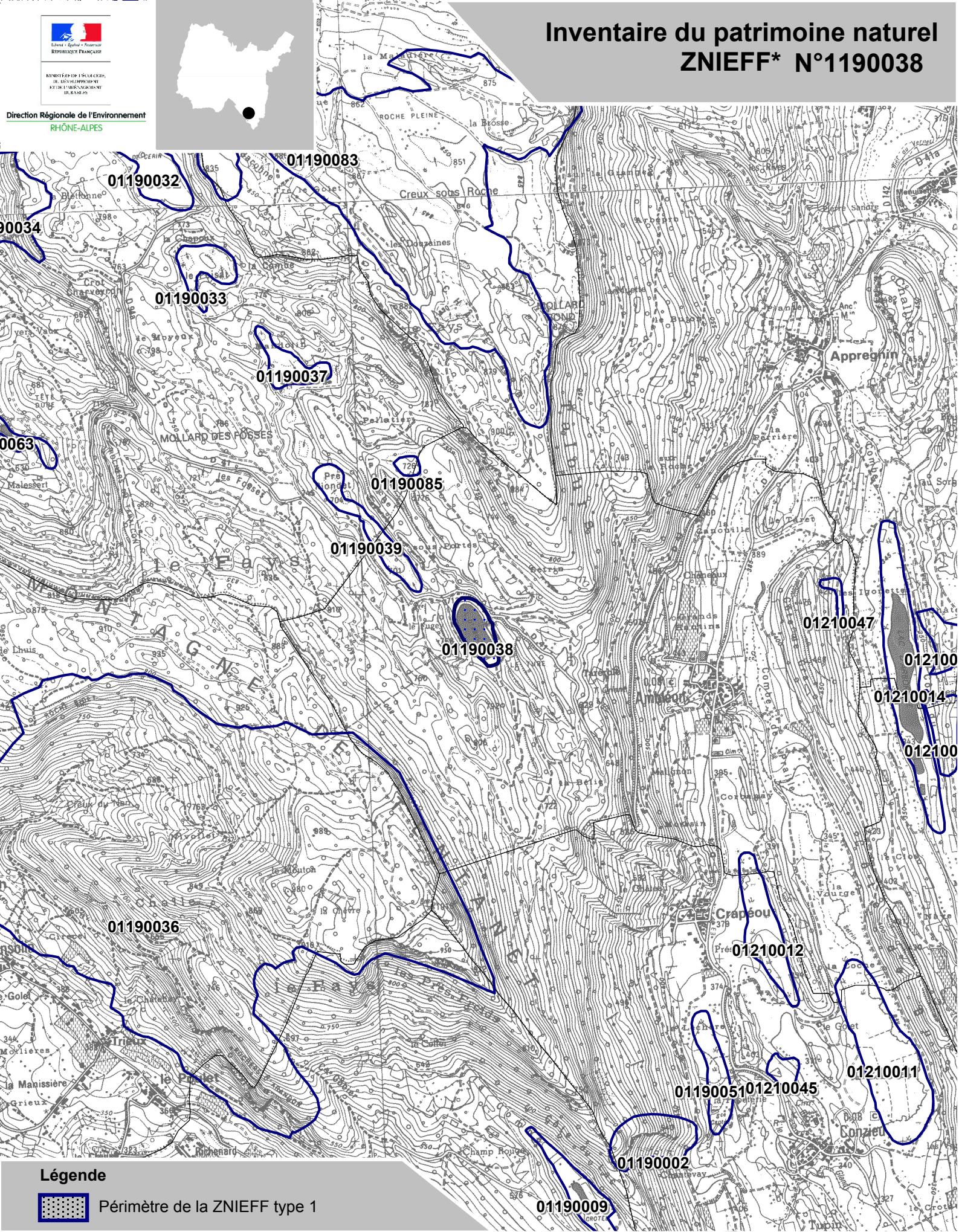


LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1190038



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)